

YVELINES Le tribunal cherche 15 conciliateurs de justice

Ces bénévoles existent depuis 1978 pour régler les litiges du quotidien. Devenus un passage obligé lorsque le préjudice est inférieur à 4 000 euros, leur nombre doit aller croissant.

« La force de la conciliation est que beaucoup de gens, âgés ou modestes, ont un peu peur de la justice. Dans mon bureau, à la mairie, ce n'est pas impressionnant. » Depuis 10 ans, Daniel Esquelisse consacre deux jours chaque semaine à sa fonction bénévole de conciliateur de justice. La cour d'appel du tribunal d'instance de Versailles en compte 26 dans les Yvelines, et en cherche actuellement 15 de plus.

« Trouver un mode amiable de règlement »

En France, pas moins de 600 d'entre eux sont nécessités : un surcroît d'activité d'environ 30 % est prévu suite à l'entrée en vigueur de

la loi « de modernisation de la justice du XXIème siècle ». Elle a, en effet, instauré le passage obligatoire des justiciables devant un conciliateur pour tout litige relevant du tribunal d'instance et au préjudice inférieur à 4 000 euros.

« Copropriété, droit rural, baux commerciaux... et tout le reste, toutes les raisons de s'engueuler entre voisins et fournisseurs !, résume Daniel Esquelisse. On est un peu des curés laïcs. Des gens viennent vous trouver en pétard, votre rôle, c'est d'abord de les écouter et d'aller au fond du problème, pour les renvoyer vers la bonne porte, qui n'est pas toujours celle de la justice. »

Chaque semaine à Chatou et à

Marly-le-Roi, cet ancien cadre supérieur dans l'industrie automobile reçoit des justiciables qui viennent de leur propre initiative, ou sur demande d'un juge. L'objectif ? « Essayer de trouver un mode amiable de règlement des litiges », précise-t-il. Les conciliateurs sont nommés pour un an, puis pour deux ans renouvelables. Ils bénéficient de formations comme d'un tutorat, et leurs frais sont remboursés.

« Le profil premier est celui d'un jeune retraité »

« C'est une fonction qui n'est pas rémunérée, le profil premier est celui d'un jeune retraité », note Laurence Villette-Richard, vice-présidente chargée de l'administration au tribunal d'instance de Versailles. Le ministère de la Justice recherche des personnes « habituées à manier du droit », par leur formation, leur parcours professionnel ou associatif, et disposant de « capacités d'écoute », précise-t-elle. Les intéressés peuvent s'adresser à conciliateur.ca-versailles@justice.fr.

En chiffres

En France, en 2015, les 1 919 conciliateurs de justice ont traité 122 539 affaires, dont 72 035 se sont résolues par la signature d'un accord amiable. Dans les Yvelines, en 2016, le taux de conciliations réussies s'établit de 26 %, dans les affaires de voisinages où la saisine provient du justiciable, jusqu'à 67 % dans les conflits liés à des baux d'habitation dont la saisine est faite par le juge.

En bref

LES MUREAUX Google offre une formation au lycée François Villon

Environ 150 personnes, étudiants mais aussi entrepreneurs, sont venus assister à cette formation centrée sur le marketing digital.



La formation, si elle est validée à l'issue des trois jours, est certifiée et pourrait ouvrir des possibilités à certains étudiants.

L'ambiance est studieuse au lycée François Villon pour le deuxième jour de la formation Digital Active dispensée par Google. Au total, 150 personnes, étudiants en BTS des lycées François Villon, Van Gogh à Aubergenville et Camille Claudel, mais aussi entrepreneurs ont assisté pendant trois jours à cette session, centrée sur le marketing digital.

« Un privilège »

Une première pour un lycée. Et une certaine fierté pour les premières années de BTS NRC, à l'origine du projet. « Personne ne connaît Les Mureaux, pour nous c'est un privilège », s'enthousiasme So-

raya Abounouass, une étudiante. La formation, si elle est validée à l'issue des trois jours, pourrait ouvrir des possibilités : « Certains ont parlé avec des professionnels et ont négocié un entretien. » D'autres pourront la valoriser. « Mon patron voulait que je travaille sur son site internet, explique Romane Bricchi, étudiante en alternance. La formation m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences. »

« C'est un mélange entre des cours magistraux et des ateliers pratiques, détaille Sophie Godimus, professeur au lycée muriautin. Cela permet aux étudiants de travailler sur du concret, ils ne se sentent pas spectateurs. »



« Copropriété, droit rural, baux commerciaux... et tout le reste, toutes les raisons de s'engueuler entre voisins et fournisseurs ! », résume Daniel Esquelisse, conciliateur à Chatou et à Marly-le-Roi.

BOUAFLE Ils demandent à revoir le plan de circulation

Créé en avril dernier, un collectif de riverains habitant plusieurs rues du centre-ville réclament le changement du sens de circulation. La situation devrait évoluer dans les prochaines semaines.

« C'était une réunion à moitié positive », explique un riverain de la rue Saint-Martin ce jeudi 4 mai. Deux jours avant, des membres du collectif de riverains pour le Retour du bon sens à Bouafle étaient reçus en mairie. Leur objectif : rétablir l'ancien sens de circulation, modifié par des arrêtés municipaux depuis le mois d'avril 2016. Lors de cette réunion, la mairie a concédé à faire quelques aménagements, mais les habitants concernés restent vigilants.

À l'entrée du village, lorsqu'on emprunte la rue Neuve, un panneau l'indique : « Attention modification des conditions de circulation. » Depuis plus d'un an, il est notamment impossible de descendre la rue Saint-Martin et le sens de circulation des rues Frichet et des Pressoirs a été inversé. Cette décision, la mairie l'a justifié par des travaux

d'enfouissement, pour une durée de 26 semaines.

Mais ce que les riverains craignent, c'est que la mairie profite de ces travaux « pour que le provisoire devienne définitif ». Ce changement, la maire l'avait déjà tenté en 2011. Mais face à l'opposition des habitants, elle y avait renoncé. Et les arguments des riverains sont les mêmes qu'à l'époque : problème de stationnement, de visibilité et de sécurité.

Le même problème en 2011

Ce qu'ils regrettent c'est « une absence de logique », souligne une riveraine, également habitante de la rue Saint-Martin. Et de préciser les dangers : « Quand on arrive au stop de la rue Frichet on ne voit



Depuis plus d'un an, il est notamment impossible de descendre la rue Saint-Martin.

pas qui remonte. On est obligés de s'avancer sur le croisement. »

Dans le même temps, un arrêté, définitif cette fois-ci, inversait le sens de circulation des rues Laguillemie, de l'Église, Chaudronniers et Cavernaux. Là, le ton est plus radical : « C'est une catastrophe ! », déplore la riveraine. Elle évoque notamment des Bouaflais qui se

seraient fait verbaliser. Ainsi « la vie du village et des commerçants », en pâtit.

La situation devrait toutefois s'arranger dans les premières semaines. « Les rues Saint-Martin, Frichet et des Pressoirs devraient retrouver leur sens de circulation initial vers le 18 mai, détaille un riverain. Mais pour le moment ce n'est que verbal. »

En bref

ANDRESY Aidez à nettoyer les berges de Seine

Une vaste opération de nettoyage des berges de Seine est organisée le samedi 13 mai à partir de 9 h au départ de la place du 8-mai-1945. La Ville invite les habitants à aider à « nettoyer la Seine de ses débris et autres déchets, mais également initier à nouveau les participants aux bons gestes de tri ». Une croisière sur la Seine sera offerte aux participants en fin de matinée. Inscription et renseignements au 01 39 27 11 40.

VILLENES-SUR-SEINE Lancement d'un jardin en libre-service

La commune va avoir droit à ses Incroyables comestibles. Ces jardins citoyens, ouverts à tous et gratuits, seront inaugurés le samedi 13 mai à 10 h, sur la terrasse de la Maison des associations. L'objectif est de « cultiver, échanger et partager ensemble localement », indique l'événement. Petits et grands sont invités à venir participer au montage des jardinières et à la plantation.